

Siège national: 24, quai de Rive-neuve – 13284 Marseille CEDEX 07 – France

Tél. 33(0)4 91 33 99 31 – Fax : 33(0)4 91 54 77 43

Fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports – SIRET 775 559 909 00012 – APE 926C – FR 06 775 559 909

[www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr) N° Indigo 0820 000 457

**CMPN**

Brest, le 25 avril 2017

Présidente :

Dr A. HENCKES

[presidentcmpn@ffessm.fr](mailto:presidentcmpn@ffessm.fr)

Aux Médecins fédéraux,

Chers confrères,

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 8 avril dernier à Dijon et m'a élue pour représenter la CMPN au cours de cette nouvelle olympiade. Je serai entourée d'une équipe en grande partie renouvelée, et en particulier par

le Dr F.X. Lecuyer (médecin du tir sur cible) et par le Dr J.P. Pham Van (président de la CMPR Pyrénées Méditerranée), vice-présidents de la commission,

le Dr C. Mercier-Guyon (président de la CMPR Auvergne Rhône-Alpes), chargé des finances

le Dr P. Landon (médecin de la plongée sportive en piscine) et le Dr E. Sarrazin (président de la CMPR Bretagne et Pays de la Loire), secrétaire et secrétaire adjoint.

La modification des statuts fédéraux qui devrait être adoptée lors de la prochaine AGE n'associe plus la fonction de médecin fédéral national (MFN) à celle de président de la commission médicale et de prévention nationale (CMPN). Ainsi, nous sommes encore en attente de la nomination du MFN et du médecin coordonnateur de la surveillance médicale réglementaire des sportifs de haut niveau.

Notre commission est une commission d'experts et de service, pour les pratiquants et leurs cadres.

Nous devons œuvrer pour la prévention des risques des activités fédérales.

Un aspect important de cette prévention est la visite médicale. Comme vous savez, la réglementation concernant la délivrance des certificats de non contre-indication à la pratique du sport a évolué. Nous devons accompagner la mise en œuvre de ces nouvelles modalités en respectant l'une des forces de notre fédération, qui est de proposer de multiples activités, avec toute la complexité que cela comporte : il y a des activités qui relèvent de l'évaluation médicale triennale avec questionnaire de santé entre les visites, et des activités à environnement spécifique qui relèvent d'une évaluation annuelle avec un examen spécifique. Ceci soulève plusieurs problématiques ; des précisions réglementaires sont encore attendues, il nous faudra apporter des réponses aux questions restantes.

Un autre aspect est celui, sur le terrain, auprès des pratiquants, de la lutte contre les conduites à risques, la promotion d'une hygiène de vie (le sport pour la santé mais aussi la santé pour le sport), l'évaluation et la gestion des risques. Ceci doit passer par un travail auprès des commissions d'information, de retours d'expériences, de recueil et d'analyse d'incidents / d'accidents.

Nous devons aussi participer au développement du « sport santé » ou activités physiques sur prescription. Nos activités subaquatiques peuvent entrer dans le champ des activités bénéfiques pour la prévention, la stabilisation voire la diminution de récurrences de pathologies chroniques, l'amélioration du bien-être de malades, ceci dans un cadre bien défini.

Cela engage à poursuivre le travail de recommandations de « pathologies à évaluer », fruits du travail de groupes d'experts et à mener encore des travaux, qui peuvent être par exemple des guides pour les médecins prescripteurs (quelle activité pour quelle pathologie, quel bénéfice, dans quelles conditions ?) ; nous avons un rôle important à jouer dans l'accompagnement de l'accueil de publics à pathologies et du public handi dans nos activités. Des actions sont faites localement, il sera aussi utile de les recenser pour encourager le partage d'expériences.

Enfin, on prévoit de reconduire la réunion scientifique annuelle. Elle sera organisée au moment du Salon de la plongée à Paris, le 13 janvier prochain. Le programme et les informations pratiques vous seront communiqués au plus tôt.

Je vous invite également à faire remonter par vos représentants départementaux et régionaux les problématiques qui se posent à vous, les sujets qui vous semblent importants, ceux sur lesquels vous aimeriez travailler et vos réflexions pour une amélioration de notre fonctionnement.

Je finis avec un hommage que je souhaite rendre au Docteur Benoît BROUANT, qui a présidé la CMPN pendant cette dernière année, avec une véritable expertise et des idées, ayant permis à la commission de remplir ses missions de service. A ce courrier, je joins le bilan qu'il a présenté à l'assemblée générale.

A nous de poursuivre, de rester engagé auprès de nos sportifs, ils sauront nous faire vivre de grands moments !

Avec mes salutations sportives et subaquatiques.

Anne HENCKES

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'AH', written on a light-colored background.